

Communiqué de presse



SAINT-DENIS, LE 30 MARS 2017

La Direction de l'EFS et trois organisations syndicales représentatives signent un nouvel accord national majoritaire sur le temps de travail

La Direction de l'EFS et trois organisations syndicales représentatives du personnel de l'Établissement français du sang (CFDT, FO et SNTS CFE/CGC) ont signé le 14 mars 2017 un nouvel accord national qui fixe les nouvelles règles relatives à la gestion du temps de travail pour l'ensemble des personnels de l'EFS, en tout point du territoire métropolitain et ultramarin.

Avec l'ambition de proposer une équité de traitement entre tous les personnels de l'Établissement sur l'ensemble du territoire, cet accord - qui se substituera le 31 décembre 2017- aux multiples accords régionaux actuellement en vigueur, traduit une dynamique commune et partagée avec les organisations syndicales d'adapter l'organisation de l'EFS aux enjeux actuels et futurs de l'établissement, au bénéfice de ses personnels, des patients et des donneurs de sang bénévoles.

Grâce à cet accord, les 10 000 collaborateurs de l'EFS, bénéficieront désormais de règles communes, simples et claires et des mêmes droits en termes de gestion du temps de travail pour offrir aux Français - partout sur le territoire - un service public de la transfusion unique et harmonisé, porteur d'une plus grande agilité organisationnelle et d'une plus grande modernité sociale.

Pour François Toujas, Président de l'EFS, « la signature de cet accord confirme la capacité de l'Établissement français du sang et de ses personnels à s'adapter à un environnement en mutation permanente. Il illustre leur volonté commune de proposer un service public innovant, profondément attaché à des valeurs sociales et sociétales plus que jamais contemporaines, qui incarne la sécurité, l'excellence, le respect et l'efficacité ».

Cet accord s'inscrit par ailleurs pleinement dans une politique de ressources humaines de l'EFS fondée sur le dialogue, l'approche participative, la reconnaissance des collaborateurs et l'engagement sociétal.

A propos de l'EFS

Grâce au don de sang, donneurs et receveurs sont au cœur de l'économie du partage.

Les 10 000 collaboratrices et collaborateurs, médecins, pharmaciens, biologistes, techniciens de laboratoire, chercheurs, infirmiers, équipes de collecte de l'Établissement français du sang, en lien avec des milliers de bénévoles, s'engagent au quotidien comme dans les circonstances exceptionnelles pour transformer les dons en vies et soigner ainsi 1 million de patients par an. Opérateur civil unique de la transfusion sanguine en France, l'EFS a pour mission principale l'autosuffisance nationale en produits sanguins. Il s'investit par ailleurs dans de nombreuses autres activités, comme les analyses de biologie médicale, la thérapie cellulaire et tissulaire ou la recherche. Au-delà de la qualification des dons, les laboratoires de l'EFS réalisent différents types d'analyses biologiques, hématologiques et immunologiques. Des examens indispensables dans le cadre d'une transfusion mais également d'une greffe d'organe, de tissus ou de cellules. Avec plus de 500 millions d'actes réalisés par an, l'EFS est le plus grand laboratoire de biologie médicale de France. L'Établissement français du sang est présent sur l'ensemble du territoire à travers ses 128 sites pour être au plus près des donneurs, des malades et des blessés et porter ainsi des valeurs sans équivalent.

Établissement français du sang. Bien plus que le don de sang

Contacts

Elise Saada (EFS)
elise.saada@efs.sante.fr | 01 55 93 28 68

Flore-Anne d'Arcimoles / Laetitia Tyrel de Poix (EQUANCY)
farcimoles@equancy.fr | 01 77 37 29 91 / 06 27 28 55 19
ltredepoux@equancy.fr | 01 77 37 29 96 / 06 46 09 50 27